



Communiqué de la société de chasse des Taillades

Par soucis de bienveillance et de courtoisie envers les autres usagers du domaine boisé de la commune, la société de chasse des Taillades vous informe de son calendrier prévisionnel d'activité pour la saison 2026/2027 :

- La chasse ouvre le dimanche 13 septembre 2026 à 7h00 et ferme le 28 février 2027 au soir.
- La chasse est interdite les mercredis après-midi sur l'ensemble du territoire communal.
- La chasse n'est autorisée que les mercredis matin et les dimanches du 13 septembre au 11 octobre 2026. (hors battues grand gibier)
- Des battues au grand gibier ont lieues tous les samedis à compter du 1^{er} Août.
Des pancartes réglementaires sont mises en place pour indiquer la zone de battue.
Les chasseurs portent des tenues voyantes.
- Les dimanches suivant sont des jours de grande affluence de chasseurs sur le domaine (en particulier durant la matinée):
 - Le dimanche 14 septembre 2026
 - Le dimanche 27 septembre 2026
 - Le dimanche 11 octobre 2026
 - Le dimanche 25 octobre 2026
 - Le dimanche 08 novembre 2026
 - Le dimanche 22 novembre 2026
 - Le dimanche 06 décembre 2026
 - Le dimanche 20 décembre 2026
 - Le dimanche 03 janvier 2027

La nature est un bien commun fragile et précieux que chacun se doit de respecter.
Il nous appartient à tous de savoir la partager avec courtoisie et bonne intelligence dans le respect de chacun, des lois et des réglementations en vigueur.

Merci à tous.